



MEMBRES DE L'AGENCE

Au 30 novembre 1960

Les soixante-quatorze Etats énumérés ci-après sont Membres de l'Agence. Les dates auxquelles ils ont déposé leurs instruments de ratification ou d'acceptation du Statut, ainsi que d'autres renseignements pertinents, figurent dans les documents INFCIRC/16 et INFCIRC/16/Add. 1/Rev. 1.

Afghanistan	France	Pologne
Albanie	Ghana	Portugal
Allemagne (République fédérale d')	Grèce	République Arabe Unie
Argentine	Guatemala	République Dominicaine
Australie	Haïti	Roumanie
Autriche	Honduras	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Belgique	Hongrie	Saint-Siège
Biélorussie (République socialiste soviétique de)	Inde	Salvador
Birmanie	Indonésie	Sénégal
Brésil	Irak	Soudan
Bulgarie	Iran	Suède
Cambodge	Islande	Suisse
Canada	Israël	Tchécoslovaquie (République socialiste de)
Ceylan	Italie	Thaïlande
Chili	Japon	Tunisie
Chine	Luxembourg	Turquie
Colombie	Maroc	Ukraine (République socialiste soviétique d')
Corée (République de)	Mexique	Union des Républiques socialistes soviétiques
Cuba	Monaco	Union Sud-Africaine
Danemark	Nicaragua	Venezuela
Equateur	Norvège	Viet-Nam
Espagne	Nouvelle-Zélande	Yougoslavie
Etats-Unis d'Amérique	Pakistan	
Ethiopie	Paraguay	
Finlande	Pays-Bas	
	Pérou	
	Philippines	